



Formulaire de candidature au Comité de Pilotage (COFIL) du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC)

Ce formulaire doit être complété et transmis au plus tard le **20/11/2023** soit par courriel à pollec@commune-merbes-le-chateau.be, soit par dépôt à l'accueil de l'Administration communale de Merbes-le-Château (Rue Saint-Martin 71, B-6567 Merbes-le-Château) à l'attention du coordinateur POLLEC, Sébastien Duterne (Administration communale – Département Energie-Climat).

En complétant ce formulaire, je déclare avoir pris connaissance de la Charte COFIL et y adhère

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Coordonnées

Téléphone : e-mail :

Catégorie de votre candidature (voir fiche de présentation) :

Représentant d'un organisme : OUI – NON

Si oui, lequel :

Raison / motivation pour laquelle vous souhaitez prendre part au comité de pilotage :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature



La commune de Merbes-le-Château s'est engagée pour l'ensemble de son territoire à réduire de 55% ses émissions de GES (gaz à effet de serre) d'ici 2030, en signant la Convention des Maires le 19/01/2017. La commune doit s'adapter face au changement climatique, atténuer ses impacts et réduire la précarité énergétique sur son territoire. Pour réaliser ces objectifs, la commune de Merbes-le-Château a élaboré son Plan d'Actions en faveur de l'Energie durable et du climat (PAEDC) le 21/09/2018, comprenant diverses fiches actions à réaliser.

Il est indispensable que la stratégie de transition énergétique et écologique soit pilotée et mise en œuvre par des acteurs locaux. C'est pourquoi, pour mener à bien les actions de son Plan Energie Climat, un comité de pilotage doit être remis sur pied (au point mort depuis 2019). Ce comité de pilotage (COFIL) a pour but de concerter entre eux les services communaux, les citoyens, les associations, les acteurs économiques, socio-culturels dans la concrétisation et la mise en place des actions du PAEDC de la commune.

Si vous désirez contribuer à la transition énergétique et écologique de votre commune, vous pouvez vous inscrire via le formulaire de candidature et ce, **uniquement** dans une des catégories suivantes :

- Habitants
- Associations locales (ASBL et associations de fait)
- Commerçants, entreprises et professions libérales
- Ecoles
- Comités de quartier
- Centre culturels
- Coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable

N. B. : Le candidat doit être âgé de minimum 16 ans et résider ou travailler dans la commune/entité de Merbes-le-Château. Le nombre de citoyens de chaque catégorie sera déterminé afin d'obtenir le meilleur équilibre possible en fonction des candidatures reçues.

Infos complémentaires : Sébastien Duterne (Coordinateur POLLEC) à pollec@commune-merbes-le-chateau.be ou par téléphone au +32 (0) 71 /15.13.63